

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 6 février 2017

OBJET :

**Avenant à la Convention CAF
d'objectifs et de financement
Contrat enfance jeunesse Crèche Pitchoun
N°201500588**

**Rapporteur : MME COLMÉ
Délibération n° 11**

EXPOSE DES MOTIFS

Le rapporteur rappelle à l'assemblée l'existence depuis 2008 d'un Contrat Enfance Jeunesse conventionné avec la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe et Moselle (CAF) ayant pour objet de définir et d'encadrer les modalités d'intervention et de participation financière liées aux dispositifs d'accueil de la petite enfance (Crèche Pitchoun et Frimousse, Relais Assistantes Maternelles et actions de la Maison de la Parentalité), de la jeunesse (Accueil périscolaire, Accueil de Loisirs Sans Hébergement), des actions de formation (BAFA ou BAFD) ou de coordination. Le dernier contrat a été renouvelé pour la troisième fois en janvier 2016 pour une durée de 4 ans.

Or, par courrier en date du 22 décembre 2016, la CAF propose un avenant à cette convention. L'objet de cet avenant est la hausse de la prestation financière de la Caisse d'Allocations Familiales liée à l'augmentation du nombre de berceaux de la crèche Pitchoun.

L'application de cet avenant modifie le niveau de financement de la prestation de service, « Module 2 - Avenant crèche Pitchoun » sans toutefois remettre en cause le financement des autres actions énoncées dans le contrat initial. Cet avenant prend effet au 1^{er} janvier 2016.

D'autre part, il est demandé au gestionnaire de respecter la Charte de la Laïcité de la branche famille adoptée par le Conseil d'Administration de la Caisse Nationale des Allocations Familiales le 1^{er} septembre 2015.

PROPOSITION

Vu l'avis favorable de la commission « vie scolaire – petite enfance » en date du 10 janvier 2017, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser la signature par Monsieur le Maire de la convention / avenant à la convention d'objectifs et de financement ci-annexé.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe et Moselle le 09 Février 2017.

Pour Extrait



**Michel BREUILLE,
Maire**

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 06 FEVRIER 2017

tenu sous la présidence de
de Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	24
- Nombre de votants :	26
- Convocation du Conseil Municipal le :	27 Janvier 2017
- Convocation distribuée les :	27 Janvier 2017
- Affichage du compte-rendu le :	10 Février 2017
- Affichage du procès-verbal le :	24 Mars 2017

PRESENTS

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, MME CADET, M. THOUVENIN, MME COLME, M. VOGIN Adjoints
- MME LEDROIT, M. FRANIATTE, M. PROVIN, M. PERNOSSI, MME SAGET, M. HOFFER, MME CLAIR, M. ROSSIGNON, M. GONCALVES, M. MARSON, M. LEINSTER, MME MATHIEU, MME PAGELOT, M. CLOMES, MME POYDENOT, M. CAUSERO Conseillers Municipaux.

POUVOIRS

- MME DOLATA à MME SIMONNET
- M. RIFF à M. LEINSTER

EXCUSES

- M. SAPIRSTEIN
- MME LANZI
- M. DI TOMMASO

SECRETAIRE DE SEANCE

- MME LEDROIT

Pour extrait



**Michel BREUILLE,
Maire**